Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord
Québec

Prévention et contrôle des infections

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires, les médecins et les employés

EXPÉDITRICES : Lethicia Lapierre, chef de service de gestion de la santé et sécurité du travail par intérim
Nathalie Landry, conseillère cadre en prévention et contrôle des infections

DATE : Le 20 juillet 2023

OBJET : **Assouplissements concernant le port du masque**

Suivant les assouplissements annoncés par le MSSS concernant le port du masque, le CISSS de la Côte-Nord met à jour ses consignes.

Voici la principale nouveauté pour les travailleurs:

- Retrait du masque de procédure dans tous les secteurs, **à l'exception des situations suivantes :**

  Lors de contact auprès d'un usager, en particulier lors de contact à moins de 2 mètres :
  - en hémato-oncologie
  - en néonatalogie
  - avec immunosuppression sévère
  - greffé d'organe solide
  - suspecté ou confirmé de COVID-19 (incluant les centres de dépistage désignés (CDD))

En contexte d'éclosion, le port du masque est requis. Les équipes de la prévention et contrôle des infections (PCI) pourraient ajouter des consignes ou modifier celles préalablement émises selon l'évolution de la situation. En présence d'une épidémiologie défavorable, le port du masque pourrait être réinstauré selon l'évaluation du risque.

Rappels importants
Pour l'ensemble des travailleurs :

- En présence de symptômes, ne pas vous présenter au travail et communiquer à la ligne téléphonique Santé et sécurité du travail pour l'évaluation des symptômes et pour recevoir les consignes appropriées (1 833 755-0668, option 1).

Masque pour les usagers
Le masque de procédure n'est plus obligatoire pour les usagers, proches aidants, visiteurs et bénévoles, **à l'exception d'une personne :**

- qui a des symptômes;
- avec immunosuppression sévère ou greffée d'organe solide;
- dans les secteurs suivants : hémato-oncologie et néonatalogie.

Les documents internes concernant la COVID-19 seront révisés ou abolis dans les prochaines semaines et un question-réponse est en préparation.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

835, boul. Joliet
Baie-Comeau (QC) G5C 1P5
Téléphone : 418 589-3701
Télécopieur : 418 589-3035
www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca